

Procès-verbal du 2^{ème} conseil d'école – Jeudi 22 Mars 2018

Membres présents :

- Mme Boucher, directrice et enseignante GS-CP-CE1.
- M. Moreau, représentant des parents d'élèves.
- Mme Moreau, représentante des parents d'élèves.
- Mme Tcherkès, conseillère.
- Mme Guigard, conseillère
- M. Legrand, conseiller.
- M. Jean, maire adjoint.
- M. Ancelot, maire.
-

Membre absents excusés :

- M. Kulik, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Mantes la Jolie 2.
- Mme Perrot, enseignante CE2-CM1-CM2.

Le conseil d'école débute à 18h35.

1) Point sur la coopérative scolaire.

- Solde au 31 janvier 2018 : 2741.5€.

Dépenses	Recettes
- Adhésion OCCE + assurance pour l'école : 64.60€. - Règlement photographe : 372.72€ - Matériel pédagogique pour l'école : 136.40€ - Ateliers cuisines + goûter association ELA : 27.78€	- Vente de photos : 422.90€. - Dons à la coopérative : 165€

2) Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018.

	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
EFFECTIFS RENTREE 2017	6	3	5	6	6	6	32
PREVISION RENTREE 2018	8*	6	3	5	6	6	34

*Actuellement, seulement élèves sont inscrits pour l'entrée en Grande Section.

3) Modalités d'inscriptions et admissions à l'école.

Les familles doivent d'abord inscrire leur enfant en mairie. Voici la liste des pièces qui doivent être fournies par les familles :

- Deux justificatifs de domicile
- Le livret de famille
- Une copie des pages du carnet de santé attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifiant une contre-indication.
- Le cas échéant le certificat de radiation délivré par l'ancienne école.

La directrice procède ensuite à l'admission de l'enfant. Aucune date n'a encore été arrêtée pour cela, mais les admissions auront lieu au mois de juin (probablement un samedi). Lors de l'admission, les familles devront présenter :

- Le livret de famille
- La copie des pages du carnet de santé (les mêmes que lors de l'inscription en mairie)
- Le cas échéant le certificat de radiation et le livret scolaire.

Lors de l'admission à l'école, la présence de l'enfant est vivement conseillée afin qu'il puisse rencontrer la directrice et découvrir les locaux. Cela permet d'appréhender la rentrée scolaire de façon plus sereine.

Dans le cas de familles séparées, les coordonnées des deux parents devront être transmises. En effet, les deux parents doivent pouvoir recevoir les mêmes informations et ont tous les deux un droit de regard sur le parcours scolaire de l'enfant. Le cas échéant, il sera demandé l'attestation de l'autorité parentale exclusive par l'un ou l'autre des parents. Cette attestation est établie par le juge aux affaires familiales.

4) Suivi des élèves.

L'infirmière est passée à l'école le mardi 05 décembre 2017 et a vu les trois élèves de CP.

Activités pédagogiques complémentaires :

	Novembre décembre	Janvier février	Mars avril
Classe de GS-CP-CE1	Reconnaissance des lettres dans les différentes graphies. S'exprimer à l'oral. Calcul mental.	Production écrite. Numération / Problèmes. Phonologie et activités pour préparer à la lecture.	Numération. Copie. Phonologie et activités pour préparer à la lecture.
Classe de CE2-CM1-CM2	Lecture à haute voix. Numération. Ecriture. Compréhension de consignes.	Ecriture. Lecture à haute voix. Numération / Problèmes. Etude de la langue (grammaire et conjugaison).	Numération. Activités en lien avec le projet d'école sur le tour du monde (maths, arts plastiques).

Remise des livrets scolaires :

Les livrets scolaires du 1^{er} trimestre ont été remis aux élèves du CP au CM2 le 15 décembre 2017, la plupart par mail. Les livrets des GS ont été remis le vendredi 26 janvier 2018.

La seconde remise des livrets aura lieu vendredi 30 mars 2018 pour les élèves du CP au CM2.

Pour rappel la dernière remise des livrets aura lieu le vendredi 22 juin pour l'ensemble des élèves de l'école.

5) Exercices de sécurité et PPMS.

Alerte incendie.

Le deuxième exercice de sécurité a eu lieu le lundi 05 février 2018. Les élèves ont évacué les locaux sans souci en 27 secondes.

Exercices PPMS.

Le deuxième exercice PPMS a eu lieu le mardi 28 novembre 2017 en début d'après-midi. Il a duré 1h30. Il s'agissait d'une mise à l'bri simple pour cause d'évènement climatique. L'exercice s'est bien déroulé et les élèves ont très bien réagi.

6) Projets scolaires et sorties.

Photographe.

Le photographe viendra à l'école le vendredi 10 avril après-midi pour réaliser les photos de groupes.

Spectacle et goûter de Noël.

Les élèves sont allés voir un spectacle de magie à la salle des fêtes de Vert le lundi 18 décembre 2017. Un goûter leur a également été offert par la mairie, le jeudi 21 décembre après-midi. Chacun est reparti avec un cadeau. L'équipe enseignante remercie la mairie pour cela.

Visite du collège.

Nous rappelons que tous les élèves de CM2 doivent faire la visite du collège de secteur, et ce quels que soient les vœux formulés par les familles. La date de la visite n'a toujours pas été fixée à ce jour.

Sortie annuelle.

Le vendredi 08 juin 2018, les élèves se rendront à France miniature. Nous avons à cœur de trouver une sortie qui plairait aux enfants de la GS aux CM2 et qui pourrait également entrer dans notre projet de tour du monde. Nous souhaitons garder la surprise du lieu pour les enfants, **merci de ne pas le leur communiquer.**

Fête de l'école.

Elle se déroulera le samedi 23 juin 2018 à partir de 10h. Nous avons repris la même organisation que celle de l'an dernier. Au cours de cette journée, aura lieu la remise des prix de la part de la mairie, un spectacle et une kermesse. Une exposition sera également mise en place par les élèves pour présenter les exposés et les réalisations en arts plastiques autour de notre projet.

Une réunion concernant l'organisation de la kermesse aura lieu Samedi 07 Avril 2018 à 9h30.

Carnaval.

A la demande des élèves, nous organiserons une journée carnaval le vendredi 13 avril pour fêter l'arrivée du printemps. Pas de thème imposé pour les déguisements.

Questions diverses.

- Le conseil municipal pourrait-il organiser une inauguration (visite et pot) du nouveau pôle scolaire avec les parents en l'Inspecteur ?

Une inauguration est prévue lorsque les travaux de levées de réserve auront été effectués.

- La classe CHAM a été proposée aux parents. Il y a un concours d'entrée. Si un élève réussissait le concours, le conseil municipal accepterait-il son départ pour l'école des Marronniers à Magnanville ?

La mairie rappelle que l'école a un effectif très bas. Elle ne souhaite pas le départ d'enfants du village. Néanmoins, si un enfant réussit les tests d'entrée, les parents devront s'acquitter des frais de scolarité habituellement pris en charge par la mairie.

- Serait-il possible d'afficher le menu de la semaine au niveau de l'école car certains enfants ne vont jamais en garderie ?

Oui, le menu sera affiché chaque semaine sur le panneau d'affichage au niveau de l'entrée de l'école.

Le conseil d'école s'est achevé à 19h20.

M. MOREAU
Secrétaire de séance

Mme BOUCHER
Directrice de l'école